

ANCIENS LOUIS-LUMIÈRE

Les Anciens de Louis-Lumière : Association des Anciens Élèves de l'ENS Louis-Lumière

Association loi 1901 - Siège social : Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière
La cité du Cinéma - 20, rue Ampère - BP 12 - 93 213 LA-PLAINE-SAINT-DENIS CEDEX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Chers Amis, Anciennes et Anciens,

Vous êtes invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'ALL, qui aura lieu :

Mercredi 29 mars 2017

A partir de 19h30

Salle des réunions

Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son

22-24 avenue de Saint Ouen - 75018 PARIS

L'entrée s'effectue par le portail situé sur la gauche du magasin *Marché Franprix*

Code d'accès : 58B41

Métro : La Fourche

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :

Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport financier
- Renouvellement statutaire du tiers du comité directeur
- Cotisation pour 2018
- Présentation des actions futures
- Questions diverses

Renouvellement statutaire

Les membres du comité directeur dont le mandat arrive à expiration sont :

Michel BAPTISTE, Frédéric CASTELNAU, Eric DUMAGE, Robert FRAISSE, Christian de ROZIERES

Les membres sortants sont rééligibles.

La liste des candidats déclarés vous sera remise au moment du vote, en assemblée générale.

Pouvoirs :

Au cas où il vous serait impossible d'assister à l'assemblée, vous pouvez vous faire représenter par le mandataire de votre choix en utilisant le pouvoir annexé.

Appel a candidature :

Nous attendons vos candidatures. Si vous souhaitez rejoindre le comité directeur de l'ALL, une fiche de candidature figure sur les pouvoirs annexés.

**La convocation intégrale à l'assemblée générale ordinaire, le pouvoir ainsi que l'acte de candidature pour le renouvellement du bureau, sont annexés en fichiers joints.*

Cette assemblée sera suivie d'un buffet. Pour des raisons de logistique, **inscription obligatoire au plus tard le 28 mars** par [e-mail](#) ou sur le [site de l'association](#) .

Nous vous attendons nombreux
A bientôt, très cordialement

Gilles FLOURENS
Président de l'ALL